

CANADA
DISTRICT DU QUÉBEC
DIVISION : 01-MONTRÉAL
NO COUR : 500-11-051741-169
NO BUREAU : 122784-004

COUR SUPÉRIEURE
« *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies* »
(LRC 1985, ch.C-36) »

DANS L'AFFAIRE DE L'ARRANGEMENT
OU DU COMPROMIS DE :

**CORPORATION MOUNT REAL/ MOUNT REAL
CORPORATION, GESTION MRACS LTÉE/
GESTION MRACS LTD., REAL VEST
INVESTMENTS LTD. ET CORPORATION REAL
ASSURANCE ACCEPTATION,**

Personnes morales ayant fait principalement affaire au
2500, rue Allard, dans la ville de Montréal, dans la province
de Québec, H4E 2L4.

Compagnies débitrices

AVIS D'UNE ORDONNANCE
VISANT UN ARRANGEMENT OU COMPROMIS AVEC LES CRÉANCIERS

Avis est par les présentes donné qu'une Ordonnance a été rendue le 1^{er} décembre 2016, en vertu de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies*, et que Raymond Chabot inc. agit à titre de contrôleur aux affaires et aux finances des Compagnies débitrices.

L'Ordonnance initiale est disponible sur le site internet de Raymond Chabot inc. au :

<https://www.raymondchabot.com/dossiers-publics/corporationmountreal/>

Les Compagnies débitrices ont également soumis un Plan d'arrangement. Les documents pertinents seront disponibles sur le site web identifié plus haut et seront transmis à chaque créancier.

Si vous désirez de plus amples informations à ce sujet, n'hésitez pas à communiquer avec madame Audrée Laferrière au 514 954-4624.

Daté à Montréal, ce 8 décembre 2016.

Raymond Chabot inc.
Contrôleur

Tour de la Banque Nationale
600, rue de La Gauchetière Ouest, bureau 2000
Montréal (Québec) H3B 4L8
Téléphone : 514 879-1385
Télécopieur : 514 858-3303